

Plan d'action Maisons de repos et Maisons de repos et de soins – actualisation au 10/04/2020

Last news :

En vue de ce week-end de trois jours, des mesures spécifiques sont confirmées : 200 volontaires (médecins, infirmiers et aides-soignants) se tiennent prêts à soutenir les MR-MRS. Toutes celles qui ont demandé de l'aide ont reçu la liste et les coordonnées de ces volontaires.

Un numéro de téléphone de garde connu des MR-MRS est disponible en permanence pour signaler de nouveaux problèmes.

En Belgique, comme ailleurs dans le monde, nos maisons de repos sont particulièrement exposées au coronavirus, et ce malgré les mesures de confinement et de protection qui ont été immédiatement décidées sur l'ensemble du territoire (interdiction des visites, isolement des résidents présentant des symptômes, mesures de distanciation,...).

A ce jour (10/04), la situation dans les MR-MRS bruxelloises est la suivante :

- Nombre de travailleurs absents ou malades en MR-MRS : 568 sur 7000 travailleurs pour l'ensemble des MR-MRS bruxelloises ;
- Nombre de résidents décédés « covid confirmé » : 190 (et 254 décès suspects) ;
- Nombre de maisons de repos impactées par le covid : 116 sur 146.

Dès le départ de l'épidémie, la Région Bruxelloise a mis en place un **Plan d'action Maisons de repos** qui fait l'objet d'adaptations et de renforcements quotidiens afin de soigner les résidents malades, de prévenir et de lutter contre la propagation du virus, mais également de protéger le personnel et de renforcer les maisons de repos.

Les mesures sont les suivantes :

1. Soigner les résidents malades et lutter contre la propagation du virus

✓ **Equipes d'intervention rapide**

Sur base du monitoring quotidien des maisons de repos ou des demandes d'intervention, trois équipes MSF interviennent depuis le 22 mars dans les maisons de repos en difficulté afin d'établir ou rétablir les procédures



permettant de protéger les résidents et le personnel du virus. A ce jour, 46 maisons de repos font l'objet d'un tel soutien et accompagnement de la part des équipes MSF. Parmi celles-ci, 5 sont suffisamment sorties des difficultés pour ne plus avoir besoin de ce soutien.

✓ **Campagnes de dépistage (testing)**

Le testing est sous organisation du Fédéral pour ce qui concerne la disponibilité du matériel et des procédures en laboratoire. Du matériel de testing a été envoyé par le Fédéral dans les 12 maisons de repos bruxelloises qui en ont le plus besoin (sélectionnées par Iriscare sur base de critères tels que le nombre de cas Covid ou le pourcentage de personnel absent). Ce matériel permet de tester l'ensemble des résidents et du personnel de ces maisons de repos. Ce premier lot est clairement insuffisant mais le Fédéral poursuit ses efforts, en coordination avec les Régions, dans l'objectif de pouvoir le plus rapidement possible tester l'ensemble de nos maisons de repos. Ce testing est fondamental pour protéger le personnel et les résidents et lutter la propagation du virus. La circulaire concernant la procédure de testing vient d'être diffusée aux maisons de repos concernées. Elle a été concertée avec les Fédérations sectorielles et les syndicats.

2. Protéger le personnel

✓ **Matériel de protection**

Malgré le manque de matériel de protection et en particulier de masques et de blouses sur le marché mondial, 1.000.000 de masques de protection et 100.000 masques FFP2, 3 000 visières et surblouses ont été obtenus pour Bruxelles et sont régulièrement distribués dans nos 146 MR-MRS. D'autres commandes sont bien sûr en cours afin d'assurer une alimentation permanente des secteurs. Parallèlement, le Gouvernement a soutenu la création rapide d'une capacité de production de masques artisanaux homologués en tissu et de blouses de protection lavables, avec l'appui de nombreux volontaires. A ce jour, près de 100 000 masques ont été produits et sont en cours de distribution pour soulager les services de première ligne.

✓ **Soutien psychologique**

Les équipes agréées en soins palliatifs répondent aux demandes de soutien, notamment psychologique, des résidents et des équipes soignantes durant



ces moments difficiles. La création d'une équipe mobile de soutien psychologique au personnel est par ailleurs également à l'étude.

3. Renforcer les maisons de repos pour assurer les soins aux résidents

✓ Renfort de l'armée

Depuis ce 8 avril, à la demande initiale du Gouvernement bruxellois, l'armée belge est active pour soutenir des maisons de repos en difficulté. Après une première intervention à Jette, Bruxelles a communiqué l'ensemble de ses besoins au Gouvernement fédéral le 9 avril.

✓ Equipes mobiles d'infirmiers

La création d'équipes mobiles d'infirmiers et d'aides-soignants est en cours pour compléter celles de l'armée si le besoin s'en faisait sentir dans le courant de la semaine prochaine.

✓ Renfort de volontaires

L'appel aux volontaires bénévoles via une plateforme web a été lancée par Iriscare le 19 mars et a permis de constituer une réserve active de plus de 900 personnes dont 200 médecins, infirmiers et aides-soignants, qui peuvent être mobilisées immédiatement.

✓ Equipe volontaire de médecins généralistes

La Fédération des associations de médecins généralistes (FAMGB) est disponible pour soutenir les maisons de repos qui feraient face à des problèmes médicaux et pour lesquels les médecins traitant et coordinateurs ne pourraient pas faire face. Tous les Médecins coordinateurs sont contactés par la FAMGB pour leur proposer du soutien et dans les maisons de repos, un médecin généraliste assure la coordination de manière intérimaire pendant la crise.

✓ Contact quotidien avec chaque direction

Depuis le début de l'épidémie, les services d'Iriscare se mettent quotidiennement en contact avec la direction de chaque maison de repos à Bruxelles, pour faire le point et être informés de toute situation difficile ou besoin d'appui. De plus, les maisons de repos doivent transmettre quotidiennement les statistiques utiles à Iriscare.



Ce monitoring quotidien permet à Iriscare et aux Services du Collège réuni d'évaluer la situation et d'adapter au jour le jour le dispositif en fonction de l'évolution des besoins.

Le cabinet du Ministre, Iriscare et les Services du Collège réuni se réunissent de manière récurrente avec les Fédérations du secteur des maisons de repos pour faire le point de la situation et assurer un partage efficace de l'information.

Alain MARON

Ministre de l'Action sociale et de la Santé